

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 02/07/2024 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)					
2	LIBELLE DU POSTE : Conseiller en développement agricole					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :			CODE POSTE : 7998		
	PROGRAMME : 96202			PROGRAMME R.H : 96501		
	CENTRE DE TRAVAIL : 383					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : ISLV – Raiatea - Uturoa					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent contribue à la promotion des filières agricoles en expertisant et en accompagnant la mise en œuvre des projets de création, d'extension et de diversification agricole.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : néant					
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la subdivision des ISLV					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : outils informatiques					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Nombreux interlocuteurs ; - Grande disponibilité.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Evaluer l'opportunité globale, la faisabilité technique, économique et juridique d'un projet de développement agricole (projet de création, d'extension ou de diversification) ; - Mettre en œuvre les programmes d'action définis par filières ; - Assurer la vulgarisation des agriculteurs ; - Instruire les dossiers de demande d'aide des agriculteurs ; - Mener des enquêtes agricoles pour l'obtention de la carte professionnelle agricole délivrée par la chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire ; - Assurer le suivi des associations et des coopératives agricoles.					
14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux réunions relatives aux programmes agricoles en collaboration avec les bureaux et secteurs agricoles en fonctions des besoins.					

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Techniciens
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : agriculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Environnement socio-économique et cadre réglementaire de l'agriculture en Polynésie française ;			X
	- Réglementation et normes applicables en matière d'exploitation agricole ;			X
	- Techniques et outils de gestion et de comptabilité ;		X	
	- Techniques rédactionnelles ;		X	
	- Techniques de communication et de négociation ;			X
	- Langues polynésiennes.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : En agriculture
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Directeur

Date :

Signature

L'agent

Date :

Signature